



## abus de pouvoir d un indivisaire

Par **plume85**, le **18/09/2019** à **00:13**

le fils d 1 indivisaire,pour etre sur d heriter d'1 immeuble locatif neuf,a décidé ,puisque il a,enayant pouvoir pour sa mère trop agée, la majorité de parts,de supprimer brutalement les revenus locatifs de ce bien aux 2 autres indivisaires helas minoritaires,qui sont 2 femmes seules,agées et gravement malades,et les met ainsi dans 1 tel état de stress et de difficultés matérielles qu il met leur vie en danger...il ne veut rien entendre de leurs problèmes et ne cesse de leur dire que tous les revenus locatifs de cet immeuble serviront à rénover tous les appartements à neuf,quitte à les obliger à vendre leur maison...et qu il a tous les droits car il a la majorité des parts indivision..que faire contre tant de cruauté mentale sur 2 femmes agées seules et malades?peut il ainsi faire passer la rénovation d appartements avant 2 vies humaines??